

tations des cultivateurs des provinces des prairies, d'énormes quantités de paille, évaluées à 20,000,000 de tonnes, que l'on brûle maintenant en pure perte, pour s'en débarrasser. Des expériences de signaux de brume font prévoir l'adoption prochaine d'un nouveau type de sirène pour favoriser la navigation sur le fleuve St-Laurent et dans son estuaire. Les recherches tendant à trouver l'emploi d'immenses quantités de sulfite liquide provenant des pulperies canadiennes ont donné des résultats qui font espérer l'utilisation commerciale des substances saccharifères qui s'y trouvent, pour la fabrication d'alcools industriels; à l'heure actuelle, ces déchets sont envoyés dans les rivières et cours d'eau, qu'ils corrompent et dont le poisson est détruit. On a également commencé des recherches pour arriver à produire une variété de blé inaccessible à la rouille, question de la plus haute importance si l'on considère qu'annuellement plus de \$20,000,000 de blé sont perdus, du fait de cette maladie, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

**Commissions spéciales.**—Le Conseil a constitué des commissions spéciales composées d'experts choisis dans toutes les parties de la Puissance et généralement présidées par l'un des membres du conseil. L'une d'elles, consacrée à la chimie, s'occupe de toutes les questions concernant la chimie industrielle; une autre, dite des mines et de la métallurgie, traite des matières se rapportant aux industries minières et minérales et aux ressources du Canada; la commission forestière fait l'inventaire des ressources de nos forêts et recommande les mesures à prendre pour leur conservation; une autre a pour but de développer l'application scientifique des principes de la réfrigération aux industries canadiennes; enfin, la commission de la fibre de lin étudie la possibilité de cultiver au Canada de grandes quantités de lin de la meilleure qualité susceptible d'être employé à la construction des ailes d'aéroplane.

**Utilisation des débris de poisson.**—Les débris et déchets de l'industrie poissonnière au Canada représentent annuellement plus de 300,000 tonnes, dont environ la moitié pourrait être convertie en engrais azotés et phosphatés, ou bien comme un aliment à base de protéine pour les bêtes à cornes, les porcs et les volailles. Le Conseil travaille activement à la solution de ce problème.

**Alcool industriel tiré des déchets du bois.**—En novembre dernier, le Bureau Impérial des Munitions appelait l'attention du Conseil des Recherches sur l'utilité de stimuler la production de l'alcool éthylique provenant de sources autres que les céréales panifiables; deux modes de fabrication semblent aisément adaptables au Canada, savoir: l'utilisation des rognures et déchets de bois et la fermentation des matières saccharifères à extraire du sulfite liquide rejeté par les fabriques de pulpe. Le premier de ces procédés semble appelé à donner d'excellents résultats en Colombie Britannique, où d'immenses amas de sciure de bois encombrant les scieries qui travaillent toute l'année; le second peut être mis en pratique dans toutes les pulperies de l'est du Canada. Des négociations sont actuellement engagées pour l'établissement de cette industrie.

**Lignites de l'ouest.**—Les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan importent annuellement de la Pennsylvanie environ un